

**Policy
statement**



Rédigé par la Commission d'ICC des
Politiques du commerce et de l'investissement

Les risques d'un échec de Doha

Points clés

- Les négociations du cycle de Doha doivent être rapidement menées à bien
- La volonté politique fait défaut
- Un échec de Doha serait lourd de risques
- Recommandations

Les négociations du cycle de Doha doivent être rapidement menées à bien

La Chambre de commerce internationale (ICC), organisation mondiale des entreprises, est extrêmement déçue de l'absence de progrès constatée lors du bilan du cycle de Doha qui s'est achevé fin mars, ainsi que de la lenteur des négociations depuis cette date.

Afin d'engager fermement le cycle de Doha dans la voie de la conclusion dans les prochains mois d'un accord ambitieux et équilibré, il est essentiel aux yeux de la communauté économique mondiale que les négociations progressent plus rapidement sur tous les fronts.

La volonté politique fait défaut

ICC ne peut que noter que les déclarations répétées des chefs d'État et de gouvernement en faveur de la conclusion du cycle de Doha, au sein des instances internationales et notamment du G8 et du G20, ne semblent pas avoir réussi à insuffler dans les négociations la volonté politique qui leur fait tant défaut. Il est particulièrement préoccupant de voir à quel point ces déclarations semblent déconnectées de ce qui se passe à la table de négociation à Genève. À cet égard, ICC regrette beaucoup que la déclaration de Toronto du G20, en juin, n'ait mentionné aucun délai précis pour la conclusion du cycle de Doha.

Un échec de Doha serait lourd de risques

ICC considère que les négociations du cycle de Doha ont atteint un point où les multiples offres emportées de haute lutte et créatrices d'échanges commerciaux et de richesses qui sont aujourd'hui sur le tapis risquent d'être perdues si les membres de l'OMC ne redoublent pas d'efforts afin de conclure le cycle aussi rapidement que possible en parvenant à un résultat ambitieux et équilibré.

Les bénéfices potentiels d'un succès du cycle de Doha sont bien connus et ont été exposés dans de précédentes déclarations d'ICC. L'absence d'accord peut en revanche comporter des risques pour l'économie mondiale. On relèvera parmi eux :

1. L'affaiblissement du système commercial multilatéral

L'une des fonctions essentielles de l'OMC et du système commercial multilatéral est d'améliorer les règles commerciales mondiales et d'aboutir par des négociations à une libéralisation accrue du commerce. Si les membres de l'OMC ne parvenaient pas à s'acquitter collectivement de cette fonction en concluant avec succès le cycle de Doha, l'un des rôles clés de l'institution – servir efficacement de cadre aux négociations commerciales multilatérales – pourrait être remis en question.

Le mécanisme de règlement des différends de l'OMC risquerait aussi d'être mis à rude épreuve si l'organisation se voyait obligée d'élaborer des règles et de libéraliser le commerce par jugement et non par le biais de négociations. ICC craint que dans ce cas les deux principaux piliers du système commercial multilatéral fondé sur des règles ne se trouvent significativement affaiblis.

Malgré le recul sans précédent des échanges commerciaux mondiaux en 2009, l'OMC a surmonté la tempête de la crise économique mondiale et prouvé la valeur du système commercial multilatéral en tant que garantie essentielle contre le protectionnisme commercial. La crise a notamment montré que l'activité de surveillance des politiques commerciales de l'OMC a contribué à contenir les mesures protectionnistes. En conséquence, les membres de l'OMC étudient les moyens de renforcer cette activité, effort que soutient ICC. Cela doit cependant se faire au sein d'une OMC forte et efficace dont les membres soient capables de négocier collectivement avec succès l'abaissement des barrières commerciales et le renforcement des règles commerciales mondiales.

.../...

Si elle persistait, l'absence de progrès du cycle de Doha renforcerait également la tendance déjà marquée à conclure des accords commerciaux préférentiels (ACP). Combinée à la prolifération de ces derniers, elle pourrait en outre affaiblir la capacité du système commercial multilatéral d'émettre des règles commerciales mondiales non préférentielles efficaces, au risque de voir les ACP restreindre sévèrement les débouchés commerciaux des pays en développement et les entreprises engagées dans le commerce international se trouver confrontées à un environnement réglementaire de plus en plus complexe.

2. La perte d'une occasion d'améliorer les règles de l'OMC et de libéraliser le commerce mondial

En ne parvenant pas à conclure le cycle de Doha le plus rapidement possible, les pays membres de l'OMC perdraient une occasion d'améliorer les règles de l'organisation et de libéraliser les échanges commerciaux. L'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral et le renforcement du rôle du commerce international dans l'encouragement du développement économique et l'allègement de la pauvreté ne connaîtraient pas non plus de progrès, ce qui remettrait en question la dimension du cycle de Doha liée au développement.

Une récente étude du Peterson Institute for International Economics¹, établi à Washington, indique qu'une modeste augmentation des engagements d'accès aux marchés des pays du G20 permettrait aux membres de l'OMC de conclure Doha par un accord à la fois ambitieux et équilibré quant aux intérêts des pays développés et en développement.

Sans un effort concerté des membres de l'OMC et en particulier des pays du G20 afin d'aplanir leurs divergences sur quelques questions clés et d'apporter les ajustements nécessaires aux offres actuellement sur le tapis, il y a un réel danger que le résultat de plus de huit ans de négociations soit perdu ou suspendu sine die. Une occasion de contribuer fortement à la croissance et à la reprise économique mondiales serait ainsi gâchée. Conclure sans délai le cycle de Doha serait pour les membres de l'OMC et en particulier pour les gouvernements participant au G20 un moyen de signaler avec force qu'ils entendent résister au protectionnisme et renforcer le système commercial mondial.

3. L'accroissement possible du protectionnisme et du nationalisme économique

Des rapports de l'OMC, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Fonds monétaire international et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement commandités par le G20 ont montré que malgré l'application par certains pays de diverses mesures liées à la crise ayant des effets protectionnistes, le protectionnisme et le nationalisme économique ont jusqu'à présent été plus ou moins tenus en échec.

D'autres évaluations des conséquences sur l'ouverture des marchés des mesures liées à la crise² ont porté un regard plus critique sur la mesure dans laquelle les gouvernements du G20, en particulier, ont eu recours à de telles mesures malgré leurs engagements de maintien du statu quo.

Même ainsi, l'existence du système commercial multilatéral fondé sur des règles et l'activité de surveillance de l'OMC et d'autres institutions multilatérales ont efficacement joué leur rôle de rempart contre le protectionnisme.

L'environnement économique mondial des prochains mois sera sans doute marqué par une expansion du commerce mondial, par une poursuite de la hausse du chômage dans de nombreuses régions du monde et par la persistance d'importants déséquilibres externes. Cela accroîtra

¹ "Figuring Out the Doha Round", Policy Analyses in International Economics 91, par [Gary Clyde Hufbauer](#), [Jeffrey J. Schott](#) et [Woan Foong Wong](#), juin 2010 • 128 pp. ISBN 978-0-88132-503-4.

² Voir par exemple <http://www.globaltradealert.org/>

probablement la pression exercée sur les gouvernements en faveur de mesures ayant des effets protectionnistes, ce qui mettra à encore plus rude épreuve le système commercial multilatéral. En concluant le cycle de Doha, les gouvernements démontreraient concrètement et sans ambiguïté qu'ils veulent réellement lutter contre le protectionnisme, soutenir le commerce international et renforcer le système commercial multilatéral. Le succès du cycle de Doha constituerait une barrière des plus efficaces contre les pressions protectionnistes.

Recommandations

Compte tenu de ces risques, ICC recommande aux gouvernements membres de l'OMC et en particulier aux pays du G20 :

- d'apporter, tant en actes qu'en paroles, un ferme soutien politique au système commercial multilatéral fondé sur des règles qui apparaît comme un élément central de la coopération économique internationale et a prouvé sa valeur en matière de stimulation de la croissance mondiale et de l'emploi. Encourager des flux accrus d'échanges commerciaux internationaux en concluant le cycle de Doha peut améliorer les perspectives de reprise économique partout dans le monde et constitue probablement la mesure d'encouragement la plus fiscalement responsable dont disposent les gouvernements ;
- de traduire les déclarations de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement en progrès concrets à la table de négociation. Cela dépendra dans une large mesure de la volonté des membres de l'OMC de faire du commerce une priorité politique et de s'investir politiquement dans des efforts visant à assurer de toute urgence l'aboutissement à un résultat ambitieux et équilibré des négociations du cycle de Doha. Cela exige une vision plus réaliste des offres qui sont actuellement sur le tapis ainsi que de ce qui peut raisonnablement leur être ajouté ;
- de consentir un effort concerté afin de réduire autant que possible les divergences restantes, par une combinaison de volonté politique et de solutions techniques, afin de mettre le plus rapidement possible entre les mains des ministres du commerce tous les éléments d'un accord complet pour Doha ;
- de renforcer la capacité du système commercial multilatéral d'être un pilier de la reprise économique et un rempart solide contre le protectionnisme. Cela ne peut être fait efficacement qu'en s'appuyant sur un succès du cycle de Doha et sur un engagement actif des gouvernements en faveur d'une plus libéralisation multilatérale accrue du commerce, ainsi que d'une libéralisation autonome.

:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:

À propos d'ICC

ICC est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions. Elle s'attache à défendre un système mondial de commerce et d'investissement ouvert, ainsi que l'économie de marché, et aide les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Cadres et experts de ses entreprises membres travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques essentiels. Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des milliers de sociétés et d'associations, dans 120 pays.

Document 103 / 298 rev2 final

La Chambre de commerce internationale (ICC)

ICC est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

ICC a pour mission fondamentale d'encourager les échanges et les investissements internationaux et d'aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Depuis sa fondation, au début du siècle dernier, son action repose sur la conviction que le commerce est une puissante force de paix et de prospérité, et le petit groupe de patrons clairvoyants qui fut à l'origine de sa création se qualifiait lui-même de « marchands de paix ».

Les activités d'ICC relèvent essentiellement de trois domaines : élaboration de règles, règlement des différends et politique générale. Le fait que ses entreprises et associations membres soient directement engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal dans la mise en place de règles destinées à guider la bonne marche des affaires dans le monde. Bien que ne faisant appel qu'à l'autodiscipline, ces règles sont quotidiennement respectées dans des milliers de transactions et font partie intégrante de l'édifice du commerce international.

ICC offre également aux entreprises de nombreux services pratiques essentiels, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce maîtresse du dispositif d'ICC, sa Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a pour mission d'encourager la formation de réseaux et les échanges d'informations sur les pratiques d'excellence des chambres.

Cadres et experts des entreprises membres d'ICC travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique internationale, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques et sectoriels essentiels, dans le domaine, entre autres, des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports, du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ICC entretient d'étroites relations de travail avec les Nations unies comme avec d'autres institutions intergouvernementales, dont l'Organisation mondiale du commerce et le G8.

Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des centaines de milliers de sociétés et d'associations, dans plus de 120 pays. Ses comités nationaux relaient les préoccupations des entreprises locales et communiquent aux pouvoirs publics les avis qu'elle exprime au nom de la communauté économique mondiale.



International Chamber of Commerce

The world business organization

Policy and Business Practices

38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tel +33 (0)1 49 53 28 28 Fax +33 (0)1 49 53 28 59

E-mail icc@iccwbo.org Website www.iccwbo.org